



AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2025
POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2026**

Veuillez prendre avis que, conformément à la loi, le conseil municipal de la Ville de Repentigny adoptera, lors d'une séance extraordinaire, le budget annuel de l'année 2026. La séance aura lieu le mardi 9 décembre 2025, à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville au 435, boulevard Iberville.

Prenez également avis que la période de questions destinée au public ne portera que sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

Donné à Repentigny, ce 26^e jour du mois de novembre 2025.

Le greffier,

A blue ink signature of the name "Me Marc Giard".

Me Marc Giard, OMA, avocat